

Sous-section 3.—Établissements manufacturiers classifiés selon l'origine des matières premières.

Classification de la production manufacturière selon l'origine des matières premières.—Les principales statistiques de l'industrie manufacturière classifiée selon l'origine des matières premières figurent au tableau 9 et couvrent les années 1924, 1927, 1929, 1930, 1931 et 1932; elles permettent d'analyser les données sous un nouvel angle et d'établir des comparaisons de haut intérêt avec la classification similaire du commerce étranger.

Pour établir une distinction entre les matières premières agricoles de provenance domestique et étrangère, on s'est occupé de déterminer s'il s'agit de matières indigènes plutôt que d'en fixer l'origine effective. Ainsi, les industries sous la rubrique "origine étrangère" comportent celles qui utilisent les matières premières que le pays ne produit pas, comme par exemple le thé, le café, les épices, le sucre de canne, le riz, le caoutchouc, le coton, etc.; il se peut, d'autre part, que les industries figurant sous "provenance domestique" emploient des matières premières provenant en grandes quantités de l'étranger, comme le maïs, les fruits, le tabac, les peaux et la laine.

Dans les neuf années (1924-1932) que couvre le tableau qui suit, des changements importants sont survenus dans l'importance relative de chaque groupe dans l'énumération ayant pour base la provenance des matières premières. Comme le but d'une étude comparative est d'établir l'importance relative de la transformation que subissent les matières premières des diverses provenances, la valeur nette des produits, c'est-à-dire la valeur ajoutée par la transformation, donne une idée plus exacte de l'importance des groupes industriels que ne le donneraient les chiffres relatifs à la valeur brute des produits.

La valeur ajoutée par la transformation aux matières premières provenant des substances agricoles équivaut à 30·8 p.c. du total de la valeur nette de production de toutes les industries manufacturières. Ce groupe demeure stationnaire, n'ayant accru que de 0·1 p.c. depuis 1924. Vient ensuite le groupe minéral avec 28·7 p.c.; cependant ce groupe a grandi en importance, ayant augmenté de 0·9 p.c. depuis 1924. Le groupe forestier, qui occupe le troisième rang, accuse une diminution de 23·8 p.c. en 1924 à 18·9 p.c. en 1932, accusant ainsi le plus grand fléchissement. D'autre part les usines centrales électriques accusent un accroissement, les pourcentages étant de 7·6 en 1924 et 11·0 en 1932. L'accroissement au cours de la période de 1924 à 1932 de l'importance relative des industries du groupe minéral est attribuable à plus d'un facteur. L'essor de l'industrie automobile, la généralisation des appareils et de l'outillage électriques, l'activité accrue dans la construction et le bâtiment qui absorbe par ce fait même un plus fort volume d'acier, de ciment et autres minéraux ouvrés, ainsi que l'expansion des usines métallurgiques ont tous contribué à faire monter en importance les industries du groupe minier. Il ne faut pas oublier non plus que la richesse des ressources minérales du Canada est appréciée de plus en plus à sa juste valeur. Non seulement les différentes activités dans ce domaine ont rendu plus accessibles les matières premières, mais elles exigent également l'emploi d'un grand nombre de machines, d'appareils électriques et autres produits ouvrés d'origine minérale.